# Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 2, No 42

le 16 octobre 1974

Le Discours du Trône: réduction des dépenses - augmentation de la production, 1

Navire pionnier de la G.R.C. restauré, 3

Enquête sur le prix des vêtements, 3

L'ultra-sons dans l'industrie du boeuf, 3

Timbres olympiques sur l'exercice physique, 4

Points saillants du Rapport annuel du CRDI, 4

Un signal pour aider les handicapés, 5

<sup>21e</sup> session de l'OACI à Montréal, 6

Le Hockey: l'URSS gagne la série, 6

# Le Discours du Trône: réduction des dépenses – augmentation de la production

Le Gouvernement s'est engagé à restreindre ses propres dépenses mais n'a pas l'intention de provoquer un ralentissement de l'économie dans le dessein de combattre l'inflation. Faisant lecture du Discours du Trône à l'ouverture de la trentième Législature du Canada le 30 septembre dernier, le Juge en Chef de la Cour suprême, M. Bora Laskin, s'est adressé en ces termes devant les Chambres réunies: "Pour freiner la hausse des prix, il faut en effet augmenter la production, et non la restreindre." M. le juge Laskin agissait en remplacement du Gouverneur général, M. Jules Léger, qui se remet de l'attaque dont il a été victime il y a quelques mois.

Le Gouvernement entend faire adopter des mesures en vue d'augmenter la production alimentaire, d'empêcher les profits excessifs, d'aider les petites entreprises et d'encourager la prospection de nouveaux gisements de pétrole et de gaz.

L'amélioration des services de transport, la hausse des exemptions pour les pensionnés et les anciens combattants, la modification du Code criminel, l'élargissement de la portée des règlements sur l'investissement étranger et la proclamation de Ô Canada comme hymne national sont au nombre des grandes lignes du Discours dont voici quelques extraits:

...Le Canada a jusqu'ici moins souffert de l'inflation que la plupart des autres pays. Le problème, toutefois, n'en est pas moins sérieux et urgent. Le Gouvernement, pour sa part, restreindra ses propres dépenses; il mettra l'accent sur l'amélioration de son efficacité et de son rendement actuels tout en restreignant les formes additionnelles d'activité qui, quoique désirables, pourraient contribuer à la poussée inflationniste. Le Gouvernement fédéral insistera auprès des gouvernements provinciaux et municipaux pour qu'ils adoptent des mesures similaires.

Le Gouvernement n'a pas l'intention de provoquer délibérément un ralentissement de l'économie dans le dessein de combattre l'inflation. Pour freiner la hausse des prix, il faut en effet augmenter la production, et non la restreindre. Aussi le gouvernement entend-il demander à tous les Canadiens de se joindre à lui dans un effort concerté pour réaliser, par des moyens non inflationnistes un partage équitable, entre tous les groupes, des fruits de l'effort commun.

Biens et services

Afin d'augmenter l'offre des biens et des services, ce qui est son premier objectif dans sa lutte contre l'inflation, le Gouvernement présentera un ensemble de mesures:

- · Pour augmenter la production alimen-
  - . des incitations économiques à l'intention des cultivateurs et des pêcheurs, notamment la stabilisation des revenus et des marchés;
  - . la poursuite de son action internationale pour assurer au Canada le droit de gérer ses ressources et son environnement côtiers, y compris la conservation de ses réserves de poisson.
- · Pour stimuler la construction domici-
- · une aide financière pour réduire le coût des terrains viabilisés et encourager l'aménagement des terrains.
- · Pour stimuler la productivité écono-
  - · l'accroissement de l'aide financière et d'autres formes d'assistance aux petites entreprises:
- · la poursuite du travail de réorientation des initiatives en matière de main-d'oeuvre, afin que les Canadiens aient la formation nécessaire et la possibilité de se trouver à l'endroit voulu pour répondre aux offres d'emploi qui se multiplient;
- · des amendements à la Loi sur l'assurance-chômage;
- · l'extension de l'application de la Loi sur les subventions au développement régional.
- · Pour accroître le potentiel énergétique-

à n-

35 au pé-ON e voit

du oili nsel 95 et n sation

ible arle 108 order rite.

- . l'établissement de Pétro-Canada, société canadienne des pétroles;
- des dispositions pour garantir la régie interne de l'uranium et assurer des réserves suffisantes de ce métal pour répondre aux futurs besoins du Canada;
- des mesures pour assurer la réglementation du prix du pétrole et du gaz canadiens, de façon à encourager, au Canada, la prospection et les aménagements nécessaires dans ce secteur.
- Pour assurer le maintien des exportations de grain canadien—
  - une loi pour assurer la reprise du mouvement des grains de l'Ouest, si le conflit actuel n'est pas déjà réglé;
  - des mesures pour faciliter la manutention du grain cet hiver.

## Alimentation et logement

Afin de protéger ceux qui sont le plus durement frappés par la cherté de la vie, ce qui constitue un autre objectif de la lutte contre l'inflation, le Gouvernement prendra ou proposera les mesures suivantes:

- Surveillance du prix des produits alimentaires—
  - prolongation du mandat de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires jusqu'à la fin de 1975, pour qu'elle puisse continuer à faire rapport régulièrement sur les tendances des prix des aliments et analyser les causes des changements dans des secteurs donnés.
- Aide aux acheteurs d'habitations—
  - assistance accrue aux acheteurs d'habitations à prix modiques n'ayant jamais été propriétaires d'une maison auparayant;
- recommandation aux établissements financiers de continuer à accorder leurs prêts hypothécaires à intérêt élevé n'exigeant qu'une faible mise de fonds initiale aux seuls acheteurs de maisons à prix modéré;
- création d'un Régime enregistré d'épargne pour les propriétaires d'habitations;
- mise en place d'un système de garanties sur les habitations pour protéger les nouveaux acquéreurs qui achèteront des maisons financées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation;
- amélioration des dispositions visant
  à imposer la divulgation des taux

réels d'intérêts hypothécaires.

\* \* \* \*

## Autres mesures d'aide

- Aide aux personnes âgées, aux nécessiteux et aux anciens combattants—
- . hausses périodiques des gains annuels maximaux ouvrant droit à pension en 1976 et au cours des années suivantes; révision de l'exemption de base annuelle et suppression de l'évaluation des revenus des pensionnés âgés de 65 à 70 ans;
- . à compter d'octobre 1975, versement d'allocations au conjoint du prestataire de la pension de sécurité de la vieillesse dont l'âge se situe entre 60 et 65 ans, et suppression de certaines exigences à l'égard des Canadiens qui ont vécu hors du Canada pendant une période limitée;
- adoption de mesures visant à établir un équilibre entre les provinces quant à l'application du Régime d'assistance publique du Canada, notamment en ce qui concerne d'une part le traitement des jeunes délinquants confiés à des établissements autres que ceux du bien-être, et d'autre part les soins donnés aux personnes nécessiteuses logées dans des foyers d'hébergement situés dans les provinces qui ont adopté, à l'intention de ces foyers, des programmes universels de soins; et
- nouvelles augmentations des allocations versées aux anciens combattants.

Le Gouvernement présentera un projet de loi qui lui permettra d'intervenir lorsque des augmentations de prix injustifiées seront détectées. Ce projet de loi aura pour objet d'empêcher la réalisation de profits excessifs.

Vous serez invités à approuver l'imposition de droits d'exportation sur le pétrole brut et sur certains autres produits pétroliers, pour dédommager les Canadiens qui s'approvisionnent en pétrole à l'étranger, ainsi que pour réglementer le prix des hydrocarbures produits au Canada et objet d'un commerce interprovincial, afin que tous les Canadiens, où qu'ils vivent, paient le même prix de base. A ce prix, s'ajouteront nécessairement les frais de transport.

## Transport

Le Gouvernement est disposé à entreprendre immédiatement certaines démarches de nature à améliorer les services de transport au Canada, sans nuire d'aucune manière à la révision prochaine de la politique de base:

- un programme sera mis à exécution en collaboration avec les compagnies de chemins de fer et aboutira éventuellement à la création d'un nouveau mécanisme gouvernemental, chargé de la gestion effective de tous les transports terrestres;
- des programmes expérimentaux destinés à améliorer progressivement un certain nombre de services ferroviaires interurbains, pour le transport des voyageurs, seront mis en oeuvre immédiatement;
- on fera en sorte qu'il y ait une quantité suffisante de wagons, pour résoudre les problèmes d'accès par chemin de fer à tous les principaux ports et marchés;
- on améliorera les services de transport depuis et vers les régions éloignées; on accroîtra l'aide offerte aux aéroports situés dans les petites municipalités et on instituera un nouveau programme de subventions aux aéroports situés dans les régions en voie de développement du pays;
- vous serez saisis d'un projet de loi concernant l'aménagement au Canada des installations portuaires les plus efficaces, compte tenu des intérêts locaux, régionaux et nationaux;
- des mesures seront prises pour la construction de cargos brise-glace de propriété canadienne, destinés à servir dans le Nord;
- on proposera l'établissement d'une commission indépendante chargée de faire enquête en cas d'accidents;
- on élaborera de nouvelles lois concernant la marine marchande et la navigation côtière au Canada;
- on veillera à ce que des données concernant le coût du transport ferroviaire soient mises à la disposition des gouvernements provinciaux, en attendant que soit entreprise l'étude d'une loi plus complète sur l'information relative aux transports;
- . on prendra d'autres mesures, qui tiendront compte des programmes régionaux et provinciaux d'expansion urbaine, afin d'accroître l'efficacité des réseaux de transport urbain et d'améliorer les services de banlieue.

## Navire pionnier de la G.R.C. restauré

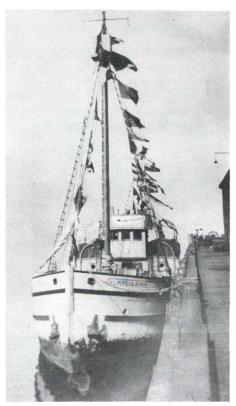
M. Judd Buchanan, ministre des Affaires indiennes et du Nord, a annoncé que le St. Roch, un patrouilleur de la Gendarmerie royale du Canada dont la restauration est maintenant terminée, sera officiellement inauguré à Vancouver, le 16 octobre, en tant que nouveau lieu historique national.

Restauré par Parcs Canada, le St. Roch est identique à ce qu'il était en 1944, alors qu'il entreprit la traversée du passage du Nord-Ouest, se rendant d'Halifax à Vancouver. Les renseignements fournis par cinq membres du voyage de 1944 ont grandement aidé l'équipe chargé des travaux de restauration. Ces marins sont: MM. Pat Hunt, Winnipeg (Manitoba); Stan McKenzie, Yarmouth (Nouvelle-Écosse); Lloyd Russill, Encinitas (Californie); Bill Cashin, Carmacks (Territoire du Yukon) et M. Jim Diplock, St. Catharines (Ontario).

Construit en 1928, le St. Roch a établi un nombre impressionnant d'exploits au cours de ses 26 années de navigation. Il fut le premier navire à se rendre du Pacifique à l'Atlantique par le passage du Nord-Ouest (1940-42), le premier à franchir ce fameux passage en une seule saison, le pre-



Deux anciens membres d'équipage du St. Roch (de gauche à droite): Stan McKenzie et Pat Hunt visitant le St. Roch pendant sa restauration en février 1973; leurs renseignements et leurs conseils ont été fort appréciés de l'équipe des travailleurs.



Le St. Roch au port de Vancouver après sa traversée du passage du Nord-Ouest en 1944.

mier à en emprunter la voie la plus septentrionale, le premier à la franchir dans les deux sens (1944) et le premier à circumnaviguer l'Amérique du Nord.

A la fin de sa carrière, le St. Roch fut acheté par la ville de Vancouver qui en fit une exposition permanente dans son musée maritime. Le St. Roch fut reconnu d'intérêt historique national en 1962. Les travaux de restauration ont été effectués par Parcs Canada au cours des quatre dernières années.

Une plaque commémorative sera dévoilée lors de la cérémonie d'inauguration.

## Enquête sur le prix des vêtements

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a annoncé que le ministère a entrepris à l'échelle nationale une étude des répercussions, sur les prix à la consommation, de la suppression en juillet dernier de la taxe de vente fédérale sur les vêtements et chaussures.

Il a fait observer que le premier ministre Trudeau et le ministre des Finances, M. Turner, avaient déclaré plus tôt qu'ils souhaitaient que les fabricants, les importateurs et les détaillants fassent bénéficier les consommateurs de la réduction due à la détaxe sur le prix de détail des vêtements et chaussures plutôt que d'en profiter pour augmenter leurs profits.

Certains articles de journaux laissent entendre que les prix de détail n'ont pas encore été touchés par la détaxe. Au fur et à mesure que les détaillants écouleront les stocks taxés déjà en magasin ou entreposés, la suppression de la taxe deviendra de plus en plus apparente. 'Déjà, a déclaré M. Ouellet, bon nombre de détaillants ont informé le ministère qu'ils comptaient réduire immédiatement leurs prix de vente en fonction de la suppression de la taxe." M. Ouellet propose donc aux consommateurs de bien comparer les prix dans différents magasins.

Présentement, une enquête sur place se pour suit qui vise surtout les agglomérations mais touche également certains centres de moindre importance. L'enquête doit se terminer à la minovembre. En outre, il se fera une analyse de l'orientation des prix des produits qui influent sur les éléments "vêtements et chaussures" de l'Indice des prix à la consommation, de l'Indice des prix de gros et de l'Indice des prix de vente dans l'industrie.

"Lorsque l'analyse des renseignements recueillis sera terminée à la fin de décembre, un rapport fondé sur les constatations de l'étude sera remis au ministre des Finances," a déclaré M. Ouellet.

#### L'ultra-sons dans l'industrie du boeuf

M. Warren Kitts, chef du département des Sciences vétérinaires de l'Université de Colombie-Britannique, termine actuellement une étude portant sur les résultats d'un certain nombre de croisements effectués entre des bovins de races étrangères et le traditionnel Hereford.

Il étudie également l'efficacité de l'équipement aux ultra-sons dans l'établissement des catégories de viandes avant l'abattage, afin de déterminer avec plus d'exactitude le stade de développement atteint par l'animal avant a mise en marché.

Cette utilisation des ultra-sons s'avère très efficace et pourrait un jour être appliquée couramment dans l'élevage.

## Timbres olympiques sur l'exercice physique

Le ministre canadien des Postes, M. Bryce Mackasey, a annoncé l'émission de quatre timbres olympiques commémoratifs de huit cents, dans la série "exercice physique".

Les timbres de couleur rouge représentent des Canadiens participant aux sports d'hiver, tels la raquette, le ski,

le patinage et le curling.

Cette émission utilise également la nouvelle technique de gravure de l'image fuyante ou cachée — une première mondiale dans l'impression des timbres — introduite lors du lancement des premiers timbres olympiques commémoratifs, en mars dernier. Le symbole des Jeux olympiques de 1976 devient visible seulement quand le timbre est tenu en position oblique vers une source de lumière. La nouvelle émission transmet le message en image que les sports d'hiver peuvent être intéressants tant pour les jeunes que pour les vieux, tout en étant bénéfiques pour la santé.

"Expert ou débutant, tous ceux qui participent à ces sports ou à d'autres similaires font beaucoup pour promouvoir l'esprit des Jeux olympiques de 1976 au Canada", a affirmé M.

Mackasey.



Le curling

Avant l'accession d'Henri VIII au trône, le curling comptait déjà de nombreux adeptes. Quant à sa véritable origine, les avis sont partagés. Certains affirment que le curling vient de la Hollande, d'autres de l'Écosse. C'est dans ce dernier pays, en tous les cas, qu'il s'est développé; il y est même devenu si populaire qu'un évêque a été accusé d'avoir joué au curling le dimanche. Il semble que ce furent les soldats du général Wolfe qui firent connaître cette activité dans notre pays. Durant l'hiver de 1902-1903 le curling était tellement répandu au Canada qu'on organisa une tournée de

pays à l'intention d'une équipe écossaise dans l'espoir que ces rencontres sportives rendent plus aisée la "création de la Fédération impériale". Mais le curling n'est pas au service de la politique, c'est un sport de courtoisie et de sociabilité.



Le patinage

En Europe on connaît le patinage au moins depuis le VIIIe siècle. Il se peut que les Indiens d'Amérique du Nord aient eu recours à cette technique. Dans les deux sociétés, des os d'animaux, fixés aux chaussures au moyen de lanières, tenaient lieu de patin. On dit que Champlain lui-même a patiné de cette façon.



Le ski

Le plus ancien ski que l'on connaît aujourd'hui a été fabriqué il y a quatre mille cinq cents ans. A cette époque les hommes skiaient sans doute depuis longtemps déjà. Ce sont les immigrants scandinaves qui firent connaître ce sport au Canada. Dans les premiers clubs de ski canadiens on s'intéressa



au saut puis plus tard au ski de fond. Plus récemment, le ski alpin gagna une immense popularité. Encore plus récemment, le ski de fond est revenu à la surface.

La raquette

Depuis des siècles, les Asiatiques, les Européens et les Nord-Américains utilisent des raquettes en hiver. Au Canada, la raquette a pris un essor tout particulier avec les Indiens qui vivaient dans des régions boisées recouvertes tous les ans par une épaisse couche de neige. La raquette qui était essentielle à la survie de l'homme autrefois est devenue, aujourd'hui, comme beaucoup d'autres activités, un simple loisir.

## Points saillants du Rapport annuel du CRDI

Les résultats encourageants des travaux de recherche réalisés au cours des trois dernières années sur les cultures pratiquées dans les régions du monde que menace davantage la famine: voilà de quoi traite le Rapport annuel pour 1973-74 du Centre de Recherches pour le développement international (CRDI) publié le 18 septembre.

Le Centre, institué en 1970 par une loi du Parlement du Canada, a presque doublé, au cours de l'année qui s'achève, l'étendue de ses opérations tant au Canada que dans les pays en voie de développement. En mars 1974, le CRDI appuyait déjà 180 projets de recherche pour un montant total de 28 millions de dollars en devises canadiennes. Une année auparavant, on avait mis en marche 99 projets nécessitant des engagements financiers de l'ordre de 13.4 millions de dollars.

L'avant-propos du rapport précise de quelle manière le Centre a résolu de faire en sorte que ses travaux touchent de très près "certains problèmes fondamentaux du développement mondial, qui ont le plus lourdement pesé sur les esprits durant cette période,...: le problème de production alimentaire dans les pays en voie de développement pour faire face aux besoins créés par la croissance démographique."

Il affirme: "En particulier, la recherche menée au Mexique et dans le Manitoba en vue de développer le triticale comme culture céréalière, sur des terrains où le blé ne peut pas pousser, a donné d'encourageants résultats."

Des difficultés préalables en matière de fertilité et de ratatinement des grains ont été pour la plupart surmontées chez cette plante hybride inventée par l'homme, laquelle est le produit du croisement du seigle et du blé. On a constaté, dans des stations de recherche situées dans ces deux pays, que les triticales les plus productifs ont un rendement supérieur à celui des meilleures variétés de blé. On a démontré, au cours d'essais en vraie grandeur effectués en Éthiopie et en Afrique de l'Est, que ces mêmes triticales sont supérieurs au blé.

Pour ce qui est du sorgho et du mil, cultures qui sont la source d'aliments de base pour des millions de personnes dans les régions tropicales semiarides, le rapport affirme qu'un réseau de recherches a été organisé à travers l'Afrique et l'Asie. Dans le même temps, les études qui ont été mises sur pied à l'Université Laval de Québec et à l'Université de la Saskatchewan sur la résistance ou sur la tolérance du sorgho aux contraintes de la sécheresse "n'en demeurent pas moins importantes pour les peuples d'Afrique qui font face à la sombre perspective d'années de sécheresse répétée, car ils ont désespérément besoin de nouvelles variétés de leurs principales cultures susceptibles de mieux supporter ces conditions".

## Études sur la population

Les difficultés en matière de population, affirme le rapport, "représentent un des principaux objectifs du Centre depuis le début de ses activités." L'année 1973-74 a vu un accroissement considérable des appuis accordés à des études "devant permettre aux chefs de gouvernements et aux hommes de science dans les pays en voie de développement d'acquérir une meilleure compréhension des déterminants économiques, sociologiques et psychologiques du comportement de procréation et, partant de cette compréhension, à formuler des politiques et des programmes plus efficaces se rapportant à la population".

Une bonne partie du rapport est consacrée à des comptes rendus détaillés des progrès réalisés au cours des travaux de huit projets précis. Il s'agit notamment des travaux réalisés en Amérique latine par une équipe d'hommes de science, laquelle a conçu son propre modèle mondial à titre de contre-modèle de celui de l'Institut de

Technologie du Massachussetts dont les données ont été largement diffusées dans Croissance Zéro. Il s'agit également des études réalisées dans six grandes villes d'Asie au sujet des vendeurs ambulants et des colporteurs dont le rôle important est de fournir, aux populations les plus déshéritées, des denrées alimentaires peu coûteuses. Il s'agit en outre des recherches collectives effectuées à Terre-Neuve et en Haute-Volta en vue de trouver des moyens efficaces de contrôle biologique d'une mouche, la simulie, laquelle est, dans plusieurs régions de l'Afrique, le vecteur de l'onchocercose ou "cécité des rivières".

Cette partie du rapport traite également de l'invention d'un sélecteur qui permet de transmettre des textes en langue arabe, par le truchement des appareils de télécommunication ou d'autres appareils, en ne sacrifiant rien des nuances et de la qualité de la calligraphie traditionnelle.

Au cours de l'année 1973-74 le programme agricole, lequel répond de 41 p. cent de l'ensemble des fonds approuvés pour des projets, a consenti un appui accru aux recherches en matière de pêche et de foresterie. Dans le domaine de la pêche, on a mis l'accent sur l'aquiculture dans le Sud et dans le Sud-Est de l'Asie, alors que dans le domaine de la foresterie, la recherche s'est concentrée sur une meilleure utilisation, notamment en Afrique, des produits forestiers chez les collectivités rurales des pays tropicaux défavorisés.

## Nouveaux bureaux régionaux

Conformément à l'un des principes fondamentaux du CRDI, il incombe aux chercheurs des pays en voie de développement de délimiter et de diriger la recherche. C'est pourquoi le Centre a poursuivi la décentralisation de ses opérations en mettant sur pied les bureaux régionaux de Singapour, de Bogota et de Dakar. Le personnel de chacun de ces bureaux est composé en majorité de personnes qui sont originaires des régions intéressées.

Le personnel du siège du CRDI, à Ottawa, est également de composition internationale. En mars 1974, Monsieur Cheikh Hamidou Kane, du Sénégal, qui avait été précédemment directeur régional du FISE (UNICEF) en Afrique de l'Ouest, a été nommé vice-président.

A l'heure actuelle, le CRDI est fi-

nancé en totalité par des crédits budgétaires du Parlement du Canada; il présente son rapport annuel au Parlement par l'entremise du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Louis Rasminsky est le président du Conseil des gouverneurs du Centre comprenant 21 membres, et qui s'est réuni vers la fin de septembre. Dix autres des gouverneurs sont des Canadiens. Six de ceux qui ne sont pas canadiens sont des ressortissants de pays en voie de développement. C'est Monsieur W. David Hopper qui est président du Centre de Recherches pour le Développement international.

#### Un signal pour aider les handicapés

Le conducteur handicapé est un peu comme nous tous, à la merci d'un ennui mécanique. Par malheur, son handicap physique peut l'empêcher d'attirer l'attention en levant le capot de son auto ou par un autre moyen.

C'est à cette fin qu'on a conçu le petit pavillon dont on peut voir la photo ici. Les conducteurs qui voient ce signal sont priés de le mentionner au prochain poste de police; on ne leur demande même pas d'arrêter.

Les pavillons sont durables; en vinyle, ils comportent aussi un crochet qui tient bien sur le bord de la fenêtre de portière.



## 21e session de l'OACI à Montréal

L'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) a tenu la vingt et unième session de l'Assemblée de ses États membres du 24 septembre au 16 octobre à Montréal. Des délégations des cent vingt neuf États membres de l'OACI et diverses organisations internationales qui s'intéressent à l'aviation civile y ont participé.

L'OACI est reconnue comme l'organisme mondial de l'aviation civile qui s'occupe des questions d'intérêt international relatives à la sécurité et à l'efficacité de la navigation aérienne, au développement technique et économique du transport aérien civil et au droit aérien. Elle est aussi l'institution chargée de donner une assistance aéronautique aux pays en voie de dé-

veloppement.

L'Assemblée a élu les États membres qui, au siège de l'OACI, à Montréal, constitueront le Conseil exécutif de l'Organisation pendant les trois prochaines années et elle a approuvé les budgets de l'Organisation pour ces trois ans. Entre autres questions importantes, l'Assemblée a accordé une attention particulière aux sujets suivants: le rôle de l'aviation civile dans la relation entre le progrès technique et le milieu humain, la situation économique du transport aérien civil international, l'élaboration d'une politique et d'activités nouvelles en matière de navigation aérienne, la politique et les activités d'assistance technique de l'OACI au titre du Programme des Nations Unies pour le développement, et la détermination des contributions financières des États membres qui seront nécessaires pour subvenir aux dépenses de l'Organisation pendant la période triennale 1975-1977. Diverses autres questions relatives à la politique, au rôle et aux activités de l'OACI figuraient à l'ordre du jour de l'Assemblée.

L'OACI a été créée en 1944 pour assurer le développement sûr, ordonné et économique du transport aérien mondial. Son siège est établi depuis 1947 à Montréal et il sera transféré prochainement dans un nouvel immeuble, actuellement en construction. Les services du siège sont secondés par des bureaux régionaux à Bangkok, au Caire, à Dakar, à Lima, à Mexico et à Paris.

## Le Hockey: l'URSS gagne la série

La récente série de huit parties de hockey entre le Canada et l'URSS a été gagnée par cette dernière par quatre parties à une; trois parties se sont terminées à égalité.

Trois des quatre dernières parties jouées à Moscou ont été remportées par l'URSS avec le résultat suivant: 3-2, 5-2, 4-4, et 3-2; les quatre parties jouées au Canada se sont terminées comme suit: 3-3; une victoire pour le Canada 4-1; une victoire pour l'URSS 8-5; et une égalité 5-5.

## **Le Discours du Trône: réduction ...** (suite de la page 2)

L'identité du Canada

Le Gouvernement croit nécessaire d'adopter de nouvelles dispositions en vue de mieux affirmer l'indépendance du Canada et de favoriser sa prise de conscience nationale. A cette fin, il vous proposera des mesures:

 pour réviser les lois relatives aux sociétés; on prévoira entre autres une disposition selon laquelle la majorité des membres du conseil d'administration des compagnies à charte fédérale devront être canadiens;

 pour permettre l'intervention de l'État dans les cas où une société étrangère interdirait à sa filiale canadienne de remplir des commandes d'exportation;

- pour veiller à ce que la transformation des ressources naturelles du Canada destinées à l'exportation se fasse davantage au pays même, ce qui donnera lieu à des consultations avec les provinces et à des négociations avec d'autres pays;
- pour encourager l'innovation technologique au pays et la mettre à la portée de l'industrie canadienne;
- . pour faire en sorte que les permis accordés aux navires de pêche de-

meurent entre les mains des Canadiens;

- pour doter le pays d'une nouvelle Loi sur la citoyenneté;
- pour proclamer Ô Canada hymne national du Canada;
- pour préserver le patrimoine national en incitant les institutions canadiennes à acheter des oeuvres d'art, qui, autrement, seraient probablement exportées; et
- pour soutenir les entreprises culturelles canadiennes en étendant la portée des dispositions de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, en stimulant la vente des livres et des magazines canadiens et en engageant des discussions avec les gouvernements provinciaux sur les moyens à prendre pour accroître la diffusion des films canadiens dans les salles de cinéma commerciales du pays.

Le Gouvernement accordera une attention prioritaire à la santé de la population en général, en insistant particulièrement sur la médecine préventive, notamment par l'amélioration de la condition physique des Canadiens. Une série d'événements athlétiques de première importance, dont les Jeux d'hiver du Canada de 1975, les Jeux olympiques de 1976, les Jeux d'été du Canada de 1977, et les Jeux du Commonwealth de 1978, devraient inciter tous les Canadiens, surtout les jeunes, à accroître leur participation et leurs performances.

Au nombre des objectifs prioritaires et pressants que nous nous fixons figurent l'enraiement du pillage de notre planète et l'assainissement de nos eaux, de notre atmosphère et de notre sol. Les mesures législatives suivantes seront prises à ces fins:

\* \* \* \*

 protection accrue contre les substances contaminantes, de manière à favoriser la santé humaine et l'équilibre écologique; et

 réduction du déversement de déchets dans les océans, au moyen d'un accord international.

\* \* \* \*

Le nombre des personnes qui cherchent à venir au Canada en qualité d'immigrants, d'étudiants et de travailleurs temporaires a augmenté rapidement. Un Livre vert, qui sera bientôt publié, servira de base à l'examen de cette question par la population, de même que par les autorités fédérales et provinciales.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A OG2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación

parecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.